50e Année - No 3593 - Le No 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 10 Septembre 1938.

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (Ie), et à l'Agence de publicité CHIMOT, 3, rue d'Ambroise, PARIS, 2e *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

REPOS ET PLAISIR POUR TOUS

Désormais, tout salarié, depuis le haut fonctionnaire à cent mille et plus de traitement, jusqu'au manœuvre ; du chef de rayon de grand magasin au concierge de la moindre maison de rapport ; de l'intendant général des grands domaines à la plus modeste servante, a droit à des vacances payées. Il est bon, il est juste qu'il en soit ainsi, pour les petits travailleurs en particulier.

Nous avons été des premiers, bien avant la guerre à réclamer cette trêve pour instaurer et favoriser chez nous le tourisme pour tous.

Nous l'envisagions sous une autre forme quant aux moyens. Il nous paraissait que ces congés eux-mêmes devaient être, au moins en partie gagnés, pour se légitimer mieux et garder une sorte de dignité, de meilleure satisfaction aussi. Notre projet suggérait une très légère retenue hebdomadaire sur la paie et une contribution du patron ; en fait une caisse d'assurance pour octroyer à chaque travailleur son voyage ou sa villégiature.

Soumise à un journal socialiste, cette suggestion fut rejetée, car nous répondit-on, le tourisme était bon pour les capitalistes et les bourgeois. Telle se présentait la mentalité ; voilà trente ans. Depuis, et il faut s'en réjouir, elle a changé de face et de désirs.

Seules aujourd'hui, les professions libérales avec les cultivateurs propriétaires, c'est-à-dire les travailleurs indépendants, ne devant rien attendre que de leurs efforts, sont privés du bénéfice des nouveaux élus. Ils deviennent de plus en plus les parias, les exclus de tout avantage, les sacrifiés sans merci — Ajoutons-y la grande majorité des petits patrons et vous aurez la classe regardant partir les autres.

A cette heure plus de cinq millions de Français bénéficient de congés payés, se reposent, se divertissent avec garantie de toucher comme s'ils peinaient. C'est très bien et, répétons-le, c'est justice, au regard d'une nécessaire évasion pour tous.

Il s'accomplit une profitable exportation à l'intérieur, ou plutôt une répartition d'argent à la faveur de tous les commerces ; pour tout dire il circule de la monnaie à travers le pays et avec elle un peu de joie et de contentement. Il en résulte un gain moral, surtout pour ceux s'en allant dans le seul souci de quitter l'habituel milieu, de reprendre contact avec la vie libre, aux leçons de la nature.

Le problème envisagé dans sa solution sociale et morale, mérite approbation unanime. Toutefois, il n'a pas encore, tant s'en faut, rempli les conditions attendues, ni donné ce que nous en espérions pour le tourisme.

Se posent les difficultés de transports, assez aisées à vaincre sans doute ; celles plus complexes du logement ; par le choix d'une saison la plus propice sans doute, mais ne permettant pas de répondre aux exigences.

Il manque des hôtels et des logements, on ne les peut concevoir pour un exercice de deux ou trois mois, même à plein rendement. Le système actuel est loin de servir l'hôtellerie, dite de vacances, avec quelques semaines de plus que complet et le reste de l'an sans clientèle. On avait cependant, parlé de roulements et, par eux, d'une continuelle fréquentation de la mer ou de la montagne, toutes les saisons ayant leurs agréments, leurs sports et leurs bienfaits. Cela sans léser la production, sans arrêt d'activité nulle part, sans même un sensible ralentissement des affaires.

Ne vaudrait-il pas mieux distribuer sur quarante semaines, les trains décuplés certains jours de presse, en Juillet et en Août ? Après les inévitables erreurs du début, en raison d'une décision brusque, il semble possible de tout ordonner — Les patrons eussent dû, bien avant le législateur, prendre eux-mêmes l'initiative de la généreuse offrande de vacances à leurs employés.

Nous discutions de ces départs en légions, rappelant la cohue des gares aux heures de la mobilisation. Nous étions heureux de ce bonheur espéré par qui peine et de ce qui s'allait semer d'argent dans le pays. Cinq millions de ces dotés dépensant chacun le minimum de mille francs, cela totalise cinq milliards au chapitre de la consommation, somme au-dessous du réel. Voilà qui va remettre en prospérité l'économie nationale ! Excellente aubaine !...

A la table voisine écoutait notre entretien, un homme d'aspect vénérable, dont le sourire accusait nos propos de légèreté, sinon de naïveté. C'était, à n'en pas douter, un économiste distingué, selon l'expression consacrée.

Et l'économiste distingué nous tint ce langage :

« Pardon, Messieurs, je crois que vous raisonnez en sociologues de fantaisie — excusez ma boutade — sans avoir encore examiné le revers de la médaille.

« Je commence par un exemple pris dans le journal de ce jeudi 4 Août. On y lit que les usines de la région ferment leurs portes durant 15 jours et accordent, en bloc, ces deux semaines de congés payés à leurs trois cent mille métallurgistes. Un simple calcul vous apprendra que la production perd en totalité, 4 millions cinq cent mille journées, au moment même où tous affirment qu'il conviendrait d'intensifier nos industries. Nous enregistrons 36 millions d'heures sans rendement qui, rénumérées quand même, atteignent à une libéralité de 288 millions de francs rien que pour ce cas particulier. Il faut y ajouter, cela va de soi, le manque à gagner, ses répercussions sur les autres industries ou commerces, dépendant de la métallurgie, le sommeil des transactions, etc... et l'on approche du demi-milliard.

« Ainsi pour les autres branches de l'activité, ne serait-ce que l'infime part d'un petit boutiquier, avec un ou deux commis. Comme les grandes industries, cet humble commerçant ne fait pas cadeau de son sacrifice à ses clients ; il ajoute ses débours à ses charges et augmente d'autant ses marchandises ; en sorte que le bénéficiaire des congés payés finira par les payer lui-même, en provoquant, sans le savoir, une hausse toujours croissante de tout ce qu'il achète. Loi fatale, ignorée du public ou du moins seulement sentie, sans être comprise, lorsque la cherté de la vie suscite, demande de plus hauts salaires pour accentuer la vie plus chère et provoquer de nouvelles augmentations.

« Croyez-m'en, des vacances pour tous, du plaisir pour tous, oui, mais d'après d'autres formules et sous d'autres conditions ; des vacances qui ne soient onéreuses pour personne, ni préjudiciables à ceux qui en usent en tout bon droit, aux Travailleurs qui produisent et consomment — partant, les premiers intéressés.

« J'approuve toutes les lois sociaciales capables de procurer du mieux-être, de créer du bonheur ou d'en donner l'illusion, mais il y a des lois économiques à respecter, sans lesquelles ne se réalise aucun progrès véritable... »

Ainsi parla l'économiste distingué, probablement avec logique et bon sens, ne se doutant pas qu'il raisonnait comme au temps où la sagesse inspirait encore les hommes.

Emile ROUX-PARASSAC

Le Congrés des Mutilés et A. C. des Basses-Alpes

Dimanche dernier, à Valensole, s'est tenu le 19e Congrès de l'Union Bas-Alpine des Mutilés et Anciens Combattants.

De partout des oriflammes et drapeaux tricolores qu'un léger vent fait claquer joyeusement.

Cette manifestation a marqué une date dans cette charmante cité accueillante à ses hôtes. Sur 34 associations que comprend l'Union, 26 ont répondu à l'appel des organisateurs dont il convient de louer les efforts pour la parfaite ordonnance de ces assises. Ce sont les sections de Volx, Céreste, Peyruis, Cruis, Les Mées, Barrême, Manosque, Reillanne, Forcalquier, Sisteron, Mézel, Annot, Digne, La Brillanne, Moustiers, Saint-Martin de Bromes, Riez, Revest du Bion, Castellane et bien entendu Valensole.

Aussi, à 9 heures, lorsque le congrès est déclaré ouvert, plus de 600 délégués prennent place dans la salle pourtant vaste du cinéma. Sur l'estrade, autour du Président de l'Union Bas-Alpine des Anciens Combattants, Me Buffet-Delmas, l'heureux animateur de cette belle assemblée, ont pris place MM. Brousmiche, président de l'Union Fédérale, Chabert, Président de l'Association des Anciens Combattants, Jullien, Président de l'Association des Anciens Combattants de Manosque, Estève, de Riez, Brouchon, Delaye et Lieutier, de Sisteron, Dauphin, secrétaire général de l'Office des Mutilés, et Ernest Marrou, Président de l'Association Amicale des Mutilés, Anciens Combattants de la région de Forcalquier.

M. Chabert, en sa qualité de Président de l'Amicale Valensolaise, organisatrice du congrès souhaite avec émotion la bienvenue aux congressistes. Me Buffet-Delmas adresse à son tour au nom de l'assemblée, ses remerciements aux organisateurs pour le dévouement qu'ils ont apporté en la circonstance. Après que le trésorier eut lu son rapport, M. Jullien, de Manosque, donne lecture du rapport de M. Collomb, président d'honneur de l'Union qui, retenu par la maladie, n'a pu se rendre à Valensole. Ce rapport très documenté traite de la question de la reversibilité de la retraite du combattant. M. Brouchon, de la section de Sisteron, que sa qualité de président des familles nombreuses désigne pour examiner un tel sujet, parle des « jeunes » et des combattants. Il ajoute : « Par ce temps de paresse nationalisée, il est nécessaire d'enseigner à nos enfants l'amour du travail ». C'est sur ces paroles vivement applaudies que M. Bouquier vient émettre un vœu pour que « dans les demandes d'emploi on prenne en considération l'esprit ancien combattant».

Le Président lit ensuite quelques vœux présentés par l'Amicale de Manosque :

1o Que l'Office National établisse définitivement la liste des unités combattantes ; 2o que le retrait de la carte de combattant soit toujours motivé ; 3o que la retraite du combattant soit considérée domme intangible enfin ; 4o que soit supprimé pour le renouvellement de la carte le questionnaire qui est quelque peu vexant.

Sisteron présente à son tour deux vœux qui sont acceptés à l'unanimité.

L'EXPOSE DE M. BROUSMICHE

Le président d'honneur de l'Union Fédérale qui, depuis la fin de la guerre s'est consacré avec une inlassable activité à la cause des anciens combattants, prend la parole. Dans un remarquable discours, il va situer les droits et devoirs des anciens combattants. Il fait en un saisissant raccourci l'historique des groupements des anciens combattants et, avec force il revendique pour eux les droits qu'ils avaient de défendre leurs intérêts matériels en face des appétits de ceux que la guerre avait enrichis et qui, la paix venue, se dérobent au devoir sacré qu'avait la nation envers ceux que la guerre avait atteints.

L'orateur souligne aux applaudissements de tous les congressistes, que la dette des victimes de la guerre est au premier chef moral. Puis c'est l'historique des luttes que les organisations des anciens combattants eurent à soutenir pour obtenir la retraite des anciens combattants et différentes revendications qu'on est parvenu à réaliser. Examinant la partie des derniers décrets-lois, Brousmiche indique les légers avantages qu'ont pu en retirer certaines catégories d'anciens combattants, statut des grands mutilés, retraite anticipée des fonctionnaires anciens combattants contingent des croix de la Légion d'honneur, etc.

Le militant de l'Union Fédérale arrive au deuxième point de son exposé : L'action en faveur de la paix et il a l'occasion de rappeler que l'Union fédérale a toujours eu le souci de prendre contact avec les anciens combattants des autres pays. Pour Brousmiche, et c'est aussi le sentiment de tout le Congrès, cette action est certainement la plus utile qu'il soit. Les anciens combattants de tous les pays ont une compréhention des horreurs de la guerre et de son inefficacité à régler le moindre différend. Les anciens combattants du monde entier pensent que la guerre n'est pas inéluctable et Brousmiche scande :

L'ancien combattant n'a pas le droit de croire que la guerre est inévitable. Il est ainsi amené à inviter le rôle et l'action salvatrice que pourrait mener la Fédération interalliée des anciens combattants et conclut son magistral discours :

Nous avons le droit et le devoir de demander au chef du gouvernement qu'il rejette avec la même foi les paroles portant en elles toute l'espérance humaine du grand pacifiste Briand : « Tant que je serai là, il n'y aura pas la guerre ».

C'est sous le signe de cette volonté de paix si opiniâtrement exprimée conclut avec tant de ténacité que Brousmiche adjure les anciens combattants de s'unir pour imposer leur volonté de paix.

A la demande du président Buffet-Delmas, Brousmiche donne ensuite des explications très détaillées sur la France Mutualiste qui groupe 195.000 membres et dont la situation financière après une période critique est des plus stable et sait donner toutes les assurances aux mutualistes.

M. Buffet-Delmas donne lecture des différents vœux et déclare le Congrès clos.

Le Congrès est terminé et les anciens combattants viennent avant de ses éparer rendre un pieux hommage aux morts de la guerre. Drapeaux en tête les congressistes se forment en cortège et se rendent au monument élevé à la mémoire des enfants de Valensole tombés pour la France. Là, une minute de silence est observée.

A 13 heures, un banquet de 400 couverts a été servi en plein air. Divers discours ont été prononcés, notamment par M. Ulysse Fabre, sénateur et président du Conseil Général du Vaucluse. M. Fabre, parlant au nom des parlementaires bas-alpins fait appel à l'union de tous devant les heures graves que traverse notre pays. Nous sommes tous des Français, dit-il, nous devons tous être unis devant le danger.

M. Gardiol, que l'assemblée appelle, prend la parole. Il fait, lui aussi, appel à l'union de tous les partis pour imposer la paix.

A l'issue du banquet un concert a été organisé. Il remporta auprès de ses auditeurs dont c'était la fête, un très vif succès. Ainsi s'est clôturé dans la joie une journée placée sous le signe de l'union.

Félicitons sans réserve, le comité d'organisation.

© VILLE DE SISTERON

SITUATION DELICATE

Il faut conserver son calme devant les terribles menaces qui, de toutes parts, assaillent les grandes démocraties pacifiques.

C'est d'ailleurs avec sang-froid que la France enregistre les prétentions grandissantes des Etats Totalitaires. L'Allemagne poursuit avec méthode son plan de domination européenne et dans ce but, renforce sans cesse son appareil militaire.

Ses savants travaillent à la recherche de toxiques toujours plus pernicieux et dans les aciéries, les ouvriers connaissent peu de répit.

La nation allemande est mobilisée toute entière derrière son Führer qui symbolise à ses yeux la divinité de la Force et de la Guerre.

Le mysticisme atteint son apogée dans cette adoration personnelle que M. Hitler rencontre sur le visage de tous ses concitoyens.

Néanmoins, il n'y a pas que la Race Germanique et au cours de l'histoire si la puissance allemande avait été en mesure d'instaurer sa suprématie ce serait déjà chose faite.

Le passé n'a pas été favorable aux rêves d'hégémonie européenne et des générations entières de courageux combattants ont été sacrifiées à la poursuite de ce colossal mirage.

C'est donc une nouvelle expérience vers laquelle se dirige avec obstination un ancien combattant de la Grande Guerre qui en connait les horreurs, les risques, et les hasards, car qui souvent croit tenir la victoire est déjà en pleine défaite.

La Guerre est une grande aventure qui offense la conscience humaine et si elle se déchainait à nouveau, qui pourrait en prévoir l'issue ?

C'est donc avec optimisme qu'il faut espérer que la Paix et la Sagesse l'emporteront sur la Guerre et la Folie.

Mais un tel souhait doit s'accompagner de toutes les mesures nécessaires. Sur le plan de la politique intérieure, cesser toutes les vaines querelles et donner au Gouvernement pleine latitude pour maintenir le Bouclier en face.

Nos grands chefs militaires n'ont rien à craindre des factions politiques d'extrême-droite ou d'extrême-gauche, dont l'action pourrait nuire à la sécurité du pays.

S'il était nécessaire de réquisitionner les industries-clés, houillères, mines de fer, etc... il est évident que ni le grand patronat ni les dirigeants ouvriers, ne s'opposeraient à ce nouveau mode d'exploitation, peut-être nécessaire demain, pour renforcer le potentiel de l'armée de la Paix.

L'opinion publique est favorable aux hommes d'action et elle juge les Gouvernants sur leur volonté d'agir bien plus que sur les résultats atteints.

A moitié course de la législature, donc au moment où la pression électorale est la plus faible, il ne faut pas commettre d'erreurs et ce serait une lourde faute que de tourner l'esprit du pacte des grands partis associés de Mai 1936.

Celà n'a d'ailleurs jamais été l'intention du Président du Conseil, qui pourtant, doit subir les attaques démagogiques de l'*Humanité,* où M. Racamond s'élève contre le monopole de la Défense Nationale au profit du grand Capitalisme tout en déclarant que la défense nationale ne doit pas être l'affaire des marchands d'armements au prix fort.

Et pourtant les nationalisations des industries de guerre devaient tout changer. La loi du 11 Août 1936 avait apporté satisfaction, disaient à cette époque les députés de la majorité de Front Populaire.

Pourquoi alors revenir encore aujourd'hui sur la plus irritante des questions pour tous ceux que la guerre menace.

CHANSON MARSEILLAISE

Tout va très bien !

« Air : *Si tu reviens* »

I

A Marseille il choit sur les rables
Un déluge d'impôts nouveaux
Et de taxes considérables
On fait jouer les grandes eaux.
Ahuri le contribuable
S'inquiète du sort qui l'attend
Mais nos édiles très aimables
Le rassurent en lui chantant :

Refrain

Tout va très bien
Tout est parfait sous notre ciel
Où poussent, c'est providentiel
Les centimes additionnels
Sachez-le bien
Que rouspéter ne rime à rien
Allons lâchez-les, citoyens
Tout va très bien

II

Et je t'innove et je t'augmente
Il y en a pour tous les gouts
La location, l'achat, la vente,
Les domestiques, les égouts.
Tout ce qui fume et ce qui brûle,
Les trams ; on a même imposé,
L'encombrement des véhicules,
Çà c'est pour mieux nous... écraser !

Refrain

III

Ils ont appropri nos rues
(Ça ce n'est pas mal besogné)
Et goudronné nos avenues
(C'est plus propre, c'est plus soigné)
Or ils ont pris gout à la tâche
Ils vont de partout l'employer
C'est notre tour et, sans relache,
Nous allons être « nettoyés ».

Refrain

IV

Après avoir (quelles prouesses)
Créé quelques jardins épars
(C'est l'explication que leur caisse)
(Est traversée de... « parc en parc »)
Ils vont transformer pour leur gloire
Marseille en verger florissant
Où seules mûriront les poires
Ce fruit, Marseillais cent pour cent.

Refrain

V

Les Marseillais la voix amère
Vont répétant soir et matin :
« L'amour qu'a pour nous notre *maire*
« A tout de celui d'Ugolin ».
Mais de leurs exploits ses édiles
Sont heureux, même ces Messieurs
Vont, proclamant « Soyez tranquille
«Le prochain coup nous ferons mieux»

Refrain

André TERRAT.

MACHINES A ECRIRE

Olympia

la machine la plus appréciée

FILIA
Olympia

Prix au comptant : 1.250 francs.

MACHINES A CALCULER

"ORIGINAL-ODHNER"

la machine sur laquelle on peut compter

Pour tous Renseignements et Démonstrations (sans engagement)

s'adresser à la

Librairie PASCAL-LIEUTIER
25, Rue Droite, SISTERON, Tél. 1.48

Assouplissement des 40 heures

Après un exposé d'ensemble du Président du Conseil de la situation de la production nationale, des problèmes sociaux qu'elle soulève, de ses corrélations étroites avec la Défense Nationale, lesquelles commandent de prendre d'urgence les mesures fermes destinées à améliorer son rendement, M. Pomaret, Ministre du Travail, à soumis à la signature du Chef de l'Etat, un décret contresigné par tous les Ministres en vue d'assouplir le régime des 40 heures. Ce décret précise le droit du gouvernement de procéder aux dérogations nécessaires dans les établissements qui exécutent des travaux dans l'intérêt de la Défense du pays, de la sureté et des services publics.

En ce qui concerne les autres travaux, le Ministre du Travail est habilité à autoriser, en sus des heures supplémentaires déjà prévues et utilisables, un nombre d'heures qui pourra atteindre cent par année.

Un second décret, également agréé par le Président de la République, substitue, au système de l'autorisation, le système plus souple et plus rapide de la déclaration. Ce décret devant être soumis à la double consultation patronale et ouvrière et à l'avis de la Commission permanente du Conseil National économique, ne pourra être appliqué que dans six semaines environ. En attendant, le Ministre du Travail donnera des instructions trés précises au corps de l'Inspection du travail pour que l'actuelle procédure de l'autorisation soit assouplie et plus compréhensive.

Quant au taux minimum et maximum des heures supplémentaires, un projet de loi sera déposé dès la rentrée des Chambres.

Exposition des premiers Artisans de Provence

Devant le succès des artisans de Provence et de l'Afrique du Nord qui ont pris part à l'Exposition des Premiers Artisans de France et des Colonies à Paris, le Soutien Artisanal, poursuivant le but qu'il s'est tracé, de faire connaitre et diffuser le travail artisanal a décidé d'organiser l'Exposition des Premiers Artisans de Provence à Marseille, du 29 Octobre au 6 Novembre 1938.

Cette exposition est ouverte à tous les artisans des départements des : Bouches-du-Rhone, Vaucluse, Basses-Alpes, Var, Alpes-Maritimes, Corse, Algérie, Tunisie, Maroc, qui n'emploient pas plus de cinq ouvriers. Les artisans qui obtiendront le titre de Premier Artisan de Provence concourront en 1939 à Paris, pour le titre de Premier Artisan de France et des Colonies, ainsi que ceux qui auront été deux fois Grand-Prix.

Les Compagnons pourront participer à cette manifestation et pourront se voir décerner le titre de Premier Compagnon de Provence. Une section d'Apprentis y sera annexée ainsi qu'une section de Nouveautés et Inventions.

Les emplacements seront mis gracieusement à la disposition des exposants.

Artisanes ! Artisans ! quel que soit votre profession vous devez participer à cette belle manifestation du travail artisanal qui est organisée pour les artisans et par des artisans.

Le Palmarès sera enregistré conformément à la loi et les lauréats pourront faire état de la récompense qui leur sera décernée.

Pour tous renseignements, s'adresser au Soutien Artisanal, section de Provence, 46, Boulevard de Saint-Loup à Marseille ou au Soutien Artisanal, 37, Rue du Repos, Paris XX.

Avis de Chasse

Messieurs ESCLANGON et BROCHIER interdisent à Messieurs les Chasseurs de chasser dans leurs propriétés, situées à MEZIEN, quartier de l'Hubac.

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

Dernièrement avait lieu l'assemblée générale du Sisteron-Vélo à laquelle assistaient tous ses membres, sous la présidence de M. Pierre Buès entouré des membres du bureau.

A l'ouverture de la séance le compte-rendu moral et financier de la société est donné par le président qui adresse ses félicitations aux joueurs de foot-ball pour les succès remportés au cours de la saison écoulée. Il remercie également tous ceux qui de près ou de loin ont donné à la société tous les encouragements moraux et financiers, il adresse encore ses remerciements aux organisateurs des différentes manifestations sportives données par le Sisteron-Vélo.

Le compte-rendu financier est ensuite lu aux applaudissements des assistants qui approuvent la gestion financière.

Recettes : . . . 24.404,50
Dépenses : . . . 18.279,25

Reste en caisse à ce jour : 6.125,25

Après l'approbation de la gestion Monsieur Pierre Buès fait connaitre que le bureau en entier est démissionnaire, il prie l'assemblée d'en nommer un nouveau. Après un échange de vues et diverses questions posées, M. Pierre Buès est réélu par acclamation président de la société pour la saison 1938-39.

M. Pierre Buès reprend donc sa place à la tête de la société et demande à l'assemblée de continuer l'élection du bureau. Sont élus pour la même période à l'unanimité :

Présidents d'honneur : MM. Paret, Gaillard, Ambroggi.

Président actif: M. Buès Pierre.

Vice-Présidents : MM. Roman J., Massonnat, Bernard M.

Secrétaire général : Revest H.

Secrétaire adjoint : Vignet W.

Trésorier général : Chautard A.

Trésorier adjoint : Reynaud C.

Archivistes : Richaud E., Bernard H.

Membres : MM. Durbesson Léon, Chautard G., Badoit H., Vernet P., Arnaud, Revest L., Lieutier M.

Commission des Fêtes :

Président : M. Durbesson L.
Membres : MM. Chautard A., Reynaud C., Bonnio, Roman, Vernet et Revest L.

Commission Sportive :

Président : M. Alexis Brun.
Membres : Revest H., Fabre J., Bernard A., Badet A., Meyssonnier, Lieutier P., Badoit H., Chautard G.

Commission du terrain :

MM. G. Latil, Revest H., Revest L., Vignet W., Allègre M.

Propagande : Lieutier Marcel.

Avant de se séparer, l'assemblée en un vœu formel demande aux autorités municipales de terminer le Stade afin d'encourager les sports à Sisteron, qui sont devenus depuis plusieurs années le jeu favori des jeunes.

Le bureau du Sisteron-Vélo ne refuse certes pas son concours pour le bon fonctionnement de cette société, mais il compte surtout sur la bonne volonté des jeunes en particulier, de la population sisteronnaise en général et de la municipalité qui, comme par le passé, leur ont accordé leurs concours le plus large et le plus sympathique.

∴

Les jeunes gens qui désirent pratiquer le foot-ball sont priés de bien vouloir se faire inscrire au siège de la société ou à un membre du bureau.

Les réunions hebdomadaires sont fixées, comme par le passé, tous les Mercredi à 21 heures, au Café National, 1er étage. M. L.

∴

Sisteron-Vélo bat U. S. Méenne
par 7 buts à 3

Dimanche dernier, sur le Stade Municipal des Mées, notre jeune première équipe a rencontré, en un match amical, l'équipe correspondante de cette localité.

Pour ses débuts de la saison, notre équipe a montré dans cette rencontre une science qui fait présager pour l'avenir de nombreux succès.

Les débuts de ce match furent à l'avantage de l'équipe des Mées qui réussit à marquer 2 buts, mais nos jeunes ne se découragèrent pas et montrèrent par la suite leur nette supériorité sur leurs adversaires. D'ailleurs le score de 7 buts à 3 en faveur du Sisteron-Vélo montre suffisamment la volonté et l'élan de cette équipe en qui nous plaçons pour la saison tous nos espoirs.

PEDALE SISTERONNAISE

CHAMPIONNAT DE VITESSE

Le championnat de vitesse de la Pédale est le clou de la saison cycliste à Sisteron, aussi la Pédale Sisteronnaise voulant terminer honorablement l'année 1938 a réservé cette épreuve pour demain, Dimanche 11 Septembre.

Les amateurs du sprint seront servis à souhait car ce sont 28 coureurs qui disputeront ces éliminatoires. Et inutile de dire que la lutte sera dure parmi les jeunes. Lequel d'eux sera champion junior ? Seulement demain nous les aurons. Souhaitons que le meilleur gagne.

Dans les as, la lutte sera aussi dure et Bertagnolio aura beaucoup de peine pour renouveler sa victoire de l'an passé, car Massot, Chastel Gomez prétendent aussi à cette victoire.

La Pédale Sisteronnaise tient absolmenut à rappeler à tous les jeunes gens non licenciés ou licenciés indépendants, n'appartenant à aucun club qu'ils peuvent prendre part à cette épreuve et à la course handicap, sitôt après le championnat où les as rendront deux minutes aux jeunes sur deux tours du Signavous. A vous les jeunes de ne pas vous laisser rejoindre. 150 francs de récompense au vainqueur et en plus de nombreuses primes sur le parcours et aux éliminatoires.

Nous avons déjà : offert par M. Codol père, 30 frs au championnat junior, 20 frs au championnat des as ; 25 frs par M. Pierre Marie Gardine, nouveau principal au collège de Sisteron.

Le bureau des primes reste ouvert et souhaitons que demain elles soient nombreuses.

Chronique Locale et Regionale

SISTERON

Comice Agricole du 10 Septembre. — Comme nous l'avons déjà annoncé notre Comice Agricole se présente sous les meilleurs auspices. D'ores et déjà de nombreuses récompenses ont été adressées à la Commission par divers établissements dont la générosité fait honneur aux donateurs. La Commission leur adresse ses plus vifs remerciements.

Jusqu'à maintenant nous ne pouvons enregistrer que des encouragements qui font prévoir un nombre imposant d'exposants qui contribueront par leur présence au succès de cette manifestation agricole.

Ajoutons que nous sommes assurés de la présence de M. le Préfet, de tous les parlementaires du département ainsi que de diverses personnalités dont les questions agricoles intéressent au plus haut point.

Cette journée sera cloturée par un brillant concert donné le soir par notre vaillante phalange « Les Touristes des Alpes » sur une nouvelle place de notre Cité.

Musique. — Comme nous l'avions déjà annoncé, notre Société Musicale « Les Touristes des Alpes » donnera un concert à l'occasion du Comice Agricole, ce soir, Samedi 10 Septembre, à 21 h. 30, sur la nouvelle place de Bourg-Reynaud, si le temps le permet.

En voici le programme :

Le Villersoir, pas redoublé, A. Saguez ;
Les Saltimbanques, opéra de L. Ganne par Meister;
Le Chevalier Breton, fantaisie masurka de A. Doyen, soliste O. Bertagnolio ;
Les Cloches de Corneville, sélection sur l'opéra de Planquette par Champel ;
Le Vieux Douanier, pas redoublé, par Griffon.

∴

Demain 11 Septembre, notre Société « Les Touristes des Alpes » invités par le Comité des Fêtes de Veynes, se rendra dans cette ville et exécutera plusieurs concerts.

Départ à 13 heures, en car, Rue de Provence.

© VILLE DE SISTERON

Les Elections Sénatoriales. — Les émotions subies au cours de la semaine qui s'écoule nous ont fait oublier l'approche des élections sénatoriales. En effet, le rappel des soldats permissionnaires pour leur garnison respective provoqué par l'aggravation de l'horizon international nous a fait tout oublier pour ne penser qu'aux évènements graves de la situation présente qui, souhaitons-le ardemment, s'améliorera bientôt.

Nous avons dit, il y a quelques jours, que le parti radical-socialiste était en quête d'un deuxième candidat désireux de faire liste avec M. de Courtois. A l'heure actuelle, si cette personnalité politique est trouvée elle n'est pas connue du public encore. Espérons qu'elle le sera bientôt.

En attendant les municipalités sont invitées à élire leurs délégués sénatoriaux le Dimanche 18 Septembre.

Nous n'avons pas à dicter à notre Conseil Municipal le choix de ses délégués, nous le supposons capable de faire un choix judicieux parmi les conseillers afin qu'ils votent, non pas dans un esprit de coterie, mais que leurs votent se portent sur deux hommes comprenant nos intérêts et sachant les défendre.

Enfin, M. Stern, ancien député de Digne, a fait savoir par voie de circulaire et de presse qu'il n'était pas candidat au Sénat et qu'il se réservait pour les législatives dans 2 ans. D'aucuns voient dans cette déclaration une manœuvre et declarent tout haut que M. Stern sera sur les rangs le 23 Octobre. L'avenir nous dira qui a raison.

On sait que le dernier Congrès socialiste de Sainte-Tulle avait demandé au parti radical-socialiste en l'espèce à M. de Courtois, membre de ce parti, de donner son adhésion à une liste de front populaire marxiste ; le parti R. S. dans sa dernière réunion n'avait pas accepté ce point de vue, ne voulant aucunement donner son appui aux marxistes. Depuis, la situation n'a pas changée, elle s'éclaircira sans doute sous peu par des révélations adéquates à la situation politique.

Actuellement la situation est celle-ci : Sont candidats : Messieurs André Honnorat, Pierre de Courtois, sénateurs ; Charles Baron, Louis Gardiol, députés. Notons que M. Louis Gardiol sera candidat avec M. Baron, sur le refus de M. de Courtois, de s'allier avec notre député.

Objet Perdu. — Il a été perdu une MONTRE bracelet dame, métal blanc. Prière à la personne qui l'aurait trouvée de la rapporter au Bureau du Journal, contre récompense.

Variétés-Théâtre. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, c'est demain Dimanche, en matinée et en soirée aux Variétés-Théâtre que la grande artiste Berthe Sylva accompagnée d'une troupe d'élite donnera deux grandes représentations.

Le programme comprend les principales auditions de la Chanson Française, soit dans le comique comme dans la diction.

Grande propagandiste de la chanson française, dont on connait le lyrisme et le bon gout, Mme Berthe Sylva nous promet deux agréables représentations auxquelles elle convie tous ceux et toutes celles qui veulent passer une soirée aussi agréable que spirituelle.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Bœuf, rue Droite.

AVIS. — Il est rappelé aux agriculteurs que les déclarations de récoltes de blé doivent être faites au Secrétariat de la Mairie avant le 30 Septembre 1938.

Passé ce délai, aucune déclaration ne pourra être reçue.

Les Carnets de Bord

sont en vente à la

Librairie LIEUTIER

25, Rue Droite, SISTERON, Tél. 1.48

à vendre

une MACHINE A ECRIRE portative marque « ROYAL » en parfait état.

S'adresser au Bureau du Journal.

La Famille Sisteronnaise. — Tous ceux susceptibles de nous honorer de l'acceptation de notre carte n'ont pas encore reçu notre visite. C'est la moindre partie, elle l'aura. Quant à ceux qui l'ont eue, sauf un tout petit nombre que nous n'osons citer tellement il est infime, et qui peut-être n'a pas très bien compris notre action, nous sommes réellement flattés du bon accueil reçu partout. Ils nous ont prouvé qu'ils désirent comme nous, que vive Sisteron, que prospère son commerce dont l'âme est bien moins la concurrence, que les enfants, dont l'entretien et l'éducation en sont le meilleur appoint.

Qu'il s'agisse d'alimentation, de vêtements, de fournitures scolaires, de sport, de médicaments, etc... l'enfant est le principal client d'aujourd'hui et qui procurera celui de demain. Certain le comprennent si bien tels les chemins de fer ou autres transports et commerces, qu'ils font des réductions aux enfants. Dès maintenant, nous remercions les cœurs généreux, les esprits clairvoyants, parfois de bien humble situation.

A ces philanthropes ou gens d'affaires nous leur témoignerons mieux notre gratitude par les listes que nous dresserons afin de leur porter directement l'appui de l'association et son intérêt, par cette clientèle enfantine que nous nous efforcerons ensemble de voir s'améliorer et multiplier.

Les absents ou les omis qui désirent aussi nous apporter leur aide et leur sympathie seront les bien reçus par n'importe quel membre du conseil de la Famille Sisteronnaise.

Continuant ainsi, nous pourrons dire : Sisteron vivra et prospèrera dans les temps. Nous y reviendrons.

Le Bureau.

Loteries. — Le Préfet des Basses-Alpes nous communique :

Par arrêté des 25 et 29 Août 1938 M. le Ministre de l'Intérieur a autorisé :

1° M. Belliot, président de la Fédération de Seine-et-Oise de la Ligue Française de l'Enseignement, dont le siège est à Versailles, à organiser au profit des colonies de vacances et des œuvres d'encouragement aux arts de ce groupement, une loterie au capital de 250.000 francs dont les billets au prix de 1 franc pourront être placés dans tous les départements.

Le tirage aura lieu à Versailles où est situé le siège de l'œuvre.

2° M. Pailrault, président du Conseil d'Administration des chemins de fer Français, dont le siège social est à Paris, 31, rue du Bouloi, à organiser au profit de l'aménagement et du fonctionnement du préventorium d'Asnelles, une loterie au capital de 200.000 francs, dont les billets, au prix de 1 francs, pourront être placés dans tous les départements

Le tirage aura lieu à Paris, où est situé le siège de l'œuvre.

Les dixièmes de billets de la Loterie Nationale

10e TRANCHE 1938

sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite, SISTERON.

Primes de conservation aux taureaux reproducteurs. — Dans la limite des crédits dont elle dispose, la Société Départementale d'Agriculture des Basses-Alpes pourra attribuer des primes de conservation aux propriétaires de taureaux reproducteurs. Ces animaux devront, en raison de leur origine et de leur conformation, être susceptibles d'améliorer les races locales.

Se faire inscrire à la Direction des Services Agricoles avant le 15 Octobre, dernier délai ; elle enverra ensuite un imprimé à remplir et les conditions à réaliser pour bénéficier de ces primes.

Les taureaux seront visités à partir du 25 Octobre par le Directeur des Services Agricoles et le Directeur des Services Vétérinaires.

Un avis ultérieur indiquera aux propriétaires la date et le lieu de la visite.

L'Almanach Mathieu de la Drome

est en vente à la Librairie Lieutier.

Bonifications pour allocations familiales. — En vertu des décrets du 31 Mai 1938, des bonifications sont accordées aux agriculteurs pères de famille d'au moins deux enfants à leur charge.

Pour l'année 1938, le Ministre de l'Agriculture dispose d'un crédit de cinquante millions.

Ces bonifications ne seront accordées qu'aux agriculteurs en règle avec la loi.

Pour vous aider à connaitre vos droits, n'hésitez pas à écrire à l'Union des Syndicats Agricoles des Alpes et Provence, 15, rue Edmond Rostand, à Marseille, qui vous renseignera gratuitement (joindre un timbre pour la réponse) sur toutes questions professionnelles agricoles ou rurales (Allocations Familiales, Assurances Sociales, Congés Payés, Statut Viticole, Calamités Agricoles, Office du Blé, Statut des Coopératives, Syndicats Agricoles, etc...)

LES ARTICLES DE PECHE

sont en vente

à la Librairie LIEUTIER

A VENDRE A L'AMIABLE

une Maison

en bon état, avec fonds de Café et hôtel et agencement, située à La MOTTE-DU-CAIRE.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me PAUCHON, Notaire à CLARET.

LES ALMANACH DE *LISETTE* et *PIERROT* 1939 sont en vente à la Librairie Lieutier.

Sté Nationale des Chemins de Fer
Direction Régionale du Sud-Est

XIVme FOIRE COLONIALE ET INTERNATIONALE de Marseille

A l'occasion de la 14e Foire Coloniale et Internationale qui aura lieu à Marseille du 17 Septembre au 3 Octobre 1938, il sera délivré en toutes classes des billets aller et retour à prix réduit (réduction de 50 °/° sur les prix des billets simples à place entière).

Ces billets, utilisables dans tous les trains ordinaires du service régulier, dans les mêmes conditions que les billets ordinaires, seront délivrés pour Marseille, du 17 Septembre au 3 Octobre 1938 par toutes les gares situées sur les sections de de ligne de :

Lyon à Pas-de-Lanciers
Lyon à Pont-d'Avignon
Avignon au Rove, via Cavaillon et Port-de-Bouc
Alès à Nimes
Sète à Tarascon
Grenoble à Valence
Livron à Veynes
Nyons à St-Paul-Trois-Châteaux
Buis-les-Baronnies à Orange
Orange à l'Isle-Fontaine-de-Vaucluse
Carpentras à Sorgues
Apt à Cavaillon
Cavaillon à Pertuis
Briançon à Aix-en-Provence
Digne à Saint-Auban
Menton à La Garde
Fontan-Saorge à Nice
Grasse à Cannes
Draguignan aux Arcs
Carnoules à Gardanne
Les Salins d'Hyères à La Pauline
ainsi que par les gares d'Annecy, Chambéry, Genève et St-Etienne.

Ces billets seront valables uniformément quatre jours, sans faculté de prolongation.

Ils comporteront une réduction de 50 °/° sur chacun des trajets simples d'aller et retour et les enfants de 4 à 10 ans ne paieront que la moitié des prix ainsi fixés.

Ces titres de transport ne donneront pas droit à la faculté d'arrêt en cours de route.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

Grand Concours des Produits "SYRAM"

pour les petits
& pour les grands

250.000 francs de prix — **1.500** cadeaux

Une Automobile C. I. NOVAQUATRE
Une Automobile C. I. JUVAQUATRE
Des Postes de T. S. F. de marque
Des Vélos «ASTRA» fabrication Terrot
Des Machines à Coudre de Marque
Des Cuisinières etc... etc... etc...

Participez Gratuitement

au

Grand Concours "SYRAM"

Réclamez votre feuille de concours chez votre épicier

CASINO-CINEMA

JEUDI 15 SEPTEMBRE
OUVERTURE
avec un programme de choix

POUR VOS TIMBRES
en CAOUTCHOUC, en CUIVRE,
et DATEURS
adressez-vous à la
Librairie LIEUTIER — SISTERON

Propriété à Louer

au Gand. S'adresser à M. Doux.

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL

En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances** ni **interruption de travail, les hernies** les plus **volumineuses** et **les plus rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

LES MEES — 19 Septembre, Hôtel Barras ;
LARAGNE — Jeudi 22 Septembre, Grand Hôtel Moderne ;
FORCALQUIER — 25 Septembre, Hôtel des Voyageurs ;
SISTERON — 26 Septembre, Modern'Hôtel des Acacias.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie — GLASER, 44 Bd Sébastopol, PARIS

Un Préjugé de moins

Que de personnes, pensant ne jamais guérir, continuent à souffrir des bronches et des poumons. Il suffit cependant, pour éprouver un soulagement immédiat et guérir progressivement, de faire usage de cette merveilleuse Poudre Legras, qui calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques. Prix de la boîte 6 fr. 15 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

© VILLE DE SISTERON

C'est ce qu'on verrait s'il prenait fantaisie aux **2.000.000 gagnants** de se diriger tous ensemble vers le Pavillon de Flore, après le tirage **d'une seule tranche** de la

LOTERIE NATIONALE

Tentez donc votre chance!

Banque Nationale
pour le Commerce et l'Industrie
Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés
SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS
R. C. Seine 251.988 B
Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP
12, Rue Carnot
Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON
Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

Vous trouverez à l'
IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE
M. Pascal-Lieutier
25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48

ous les Imprimés
ous les Timbres en Caoutchouc
ous les Livres
outes les Fournitures Scolaires

Fonctionnaires, Agents des Services Publics, en activité ou en retraite, assurez vos véhicules à moteur à « La garantie Mutuelle des Fonctionnaires et Employés de l'Etat et des Services Publics », entreprise privée régie par le décret-loi du 8 Août 1935.

Renseignements: F. Jauffret-Veyan 17, Boulevard Dubouchage, Nice, L'été aux Mées et à Riez.

Contes et Légendes de nos Alpes
par Emile ROUX-PARASSAC de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.

Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs. en vente à la Librairie Lieutier.

Service Régulier par Autocars
SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

Sisteron (départ)	6 h. 45	13 h. 00
Peipin (gare)	6 h. 53	13 h. 08
Volonne	7 h. 03	13 h. 18
Château-Arnoux	7 h. 08	13 h. 22
Malijai	7 h. 20	13 h. 35
Les Grillons-M.	7 h. 30	13 h. 45
Digne (arrivée)	7 h. 45	14 h. 00
Digne (départ)	9 h. 00	17 h. 00
Les Grillons-M.	9 h. 15	17 h. 15
Malijai	9 h. 25	17 h. 25
Château-Arnoux	9 h. 37	17 h. 37
Volonne	9 h. 42	17 h. 42
Peipin (gare)	9 h. 52	17 h. 52
Sisteron (arrivée)	10 h. 00	18 h. 0o

Le départ de Sisteron de 6 h. 45 assure la correspondance à Malijai, avec le car pour Avignon par Cavaillon.

FEMMES qui SOUFFREZ

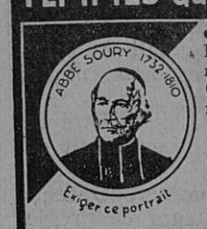

de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches,

Reprenez courage

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, uniquement composé de plantes. C'est la
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Femmes qui souffrez, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY C'EST LE SALUT DE LA FEMME

Femmes qui souffrez de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. ;

Vous qui craignez la Congestion, les *Chaleurs, Vapeurs*, Etourdissements et tous les accidents du *Retour d'Age*, faites usage de la
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY,
Elle vous sauvera sûrement.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M.15

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Mag Dumontier

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agrément, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de
L'AGRICULTURE NOUVELLE
un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES
Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

SYPHILIS Guérison assurée par le **TRÉPARGYL** seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte: 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le **LYROL**, seule méthode interne et vaginale. La boîte : 39f.60. Cure compl. 118 fr. 7ies Phies ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par **UGYL**, Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon 39f.60. Le trait. complet 118 fr. *Toutes Phies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Écoulements, Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par **UGEOL**, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte: 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

En vente à la Librairie LIEUTIER

Service Régulier
Sisteron - Digne - Nice

HORAIRE :

Sisteron	(*Départ*)	7 h 15	Nice	(*Départ*)	12 h
Digne		8 h	Antibes		12 h 30
Saint-André		9 h	Cannes		13 h
Castellane		9 h 30	Grasse		13 h 30
Saint-Vallier		11 h 15	Saint-Vallier		13 h 45
Grasse		11 h 30	Castellane		15 h 30
Cannes		12 h	Saint-André		16 h
Antibes		12 h 15	Digne		17 h 15
Nice	(*Arrivée*)	12 h 45	Sisteron	(*Arrivée*)	18 h

Correspondance pour : VEYNES, GAP, BRIANÇON

Départ de Sisteron :
Bureau de Taxis, J. GALVEZ, 12, Rue de Provence — Téléphone 2
Départ de Nice : Gare Municipale d'Autobus.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

Sisteron - Journal
est en vente
à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;
à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau
et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —

Pour vendre ou acheter
FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à
l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53, Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

COMMERÇANTS INDUSTRIELS
pour remédier à la crise
faites de la publicité dans
SISTERON-JOURNAL

Société Générale
Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France
Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions
BUREAU DE SISTERON
Jours de Marchés et Foires
Toutes opérations de Banque et de Bourse
— *Avances aux Eleveurs* —
R. C. SEINE 64.462

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON